

Dissert : Force du précédent et revirements de JP

Par **Au-secours**, le **05/05/2021** à **17:00**

Bonjour à tous !

Ayant eu comme sujet de dissertation à faire "Force du précédent et revirements de jurisprudence", j'ai du mal à trouver la problématique qui s'impose à ce sujet ainsi que le plan.

Avez-vous des notions sur le sujet ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **LouisDD**, le **06/05/2021** à **15:02**

Bonjour,

Ce sujet vous a été donné dans le cadre d'un examen déjà passé ou alors est à préparer pour un TD ?

Dans tous les cas, nous ne sommes pas là (et ce ne serait pas vous rendre service) pour faire le travail à votre place.

Néanmoins, ce sujet est un sujet d'actualité il me semble (cliquez sur le lien) :

[\[color=#e67e23;\]Gazette du Palais : notes sur l'arrêt de la Cass. plén. 2 avril 2021\[/color\]](#)

Il invite à mon sens à aborder, ou du moins pour contextualiser, à se renseigner sur : la notion de précédent (qui découle plutôt du Common Law), qui pose la question de savoir si la JP à la française est une source du droit (plutôt oui) ; regardez donc aussi la notion de sécurité juridique versus la jurisprudence et notamment face aux revirements (qu'est ce qu'un revirement, pourquoi peut-il arriver, etc), l'applicabilité dans le temps des revirements (ce qui

est l'objet de l'article posté en lien)...

Bon courage